



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Observateurs nivo-météorologistes dans les Vosges

Question écrite n° 25619

### Texte de la question

M. Christophe Naegelen interroge Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur l'amélioration de la qualité des bulletins de prévision des risques d'avalanches dans le massif vosgien. Compte-tenu du nombre élevé d'accidentés et de décès chaque année en raison des avalanches, la faiblesse des outils de prévision et de prévention sur l'état du manteau neigeux interpelle. Les prévisions de Météo France assurent pourtant une mission de sécurité publique. Au regard des évolutions technologiques, Météo France devrait pouvoir assurer un service public hautement précis et de qualité or la précision des bulletins semble être imparfaite voire défailante. Pourtant une erreur de prévision peut avoir des conséquences mortelles. Les acteurs de terrains, comme les guides de montagne, ou encore les responsables de clubs et de Fédérations s'inquiètent et appellent à la création d'un outil plus performant. Le 17 juillet 2019, le Gouvernement annonçait avoir demandé à Météo France de « s'engager en concertation » avec les partenaires cités, mais également avec l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches, le Système national d'observation des sports de montagne, le Syndicat national des guides de montagne, le Syndicat des moniteurs de ski et les représentants des usagers. Il ajoutait qu'un « plan d'action pour animer et pérenniser le réseau d'observateurs nivo-météorologistes » serait établi d'ici à la fin de l'année. Il existe un réseau performant d'observateurs nivo-météo dans les Vosges : l'association « NIV' observation, suivi de l'enneigement », forte de 45 années de mesures quotidiennes en météo-climatologie et nivologie. Météo France se doit de prendre la mesure à la fois des enjeux et des apports d'un réseau de professionnels existant. La saison hivernale débutant, il souhaiterait connaître l'état d'avancement de ce plan d'actions et les conclusions de ces concertations afin de prévenir les risques et éventuels accidents mortels au plus vite.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Naegelen](#)

**Circonscription :** Vosges (3<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25619

**Rubrique :** Catastrophes naturelles

**Ministère interrogé :** [Transition écologique et solidaire](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [31 décembre 2019](#), page 11482

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)